

Réf: Dossier N° 400852

Avis de constitution

« SALAM INVESTMENT GROUP »

ABIDJAN COCODY CITE SIR, Lot 546, Ilot 59

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25/02/2025 reçus par Me ORE G. SANDRINE , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 28/02/2025, il a été constitué une SAS U aux SOCIETE « SALAM INVESTMENT GROUP »

La Société a pour objet, directement et indirectement en République de Côte d'Ivoire et dans tous les pays et territoires étrangers

SECTEUR MINIER,

La Recherche, la Commercialisation l'Exploitation des produits miniers

La réalisation de toutes opérations de recherche et d'exploration de substances et de métaux précieux

FORMATIO N,

La formation dans le domaine de l'enseignement général, technique, professionnel et autres,

La construction et l'exploitation d'établissements d'enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et Supérieur,

La construction et l'exploitation d'infrastructure annexe (Centre d'hébergement de restauration, Centre médicale) pour le bien-être des élèves et étudiants,

BTP

Travaux de bâtiment : Plomberie, Carrelage, Etanchéité, Peinture, électricité,

Génie civil, travaux public,

Construction métallique, soudure et déplacement des machines, de pièces de change et visserie,

**Commerce
général,**

**Achat de biens meubles ou immeubles en vue de la
revente,**

**TRANSPOR
T,**

**- Le transport sous toutes ses formes de personnes et de
marchandises**

**Le transport urbain de personnes par tous moyens et par toutes voies,
par tous véhicules automobiles, compagnies de
taxis**

**L'organisation, la gestion de prestations de
transport**

**L'achat, la vente, la location de véhicules automobiles et engins
lourds.**

**Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et
immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou tous
autres objets similaires ou connexes susceptible d'en faciliter l'extension ou le
développement**

.

Et pour la réalisation de l'objet social

**L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le
nantissement de tout ou partie des biens
sociaux.**

**La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou
étrangères ayant un objet similaire.**

**20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille
(10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000
intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

ABIDJAN COCODY CITE SIR, Lot 546, Ilot 59

M DIARRA YACOUBA (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2025-B17-00045 du 04/04/2025 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°21133/GTCA/RC/2025 du 04/04/2025

Pour Avis

Le CEPICI

